

Couples



Dans un pays où un couple sur deux brise son contrat de mariage, Carol Benkert aide les gens dans leur divorce. JEAN-PAUL GUINARD

Carol Benkert, une coach en divorce formée au front

Après un divorce pénible, elle a ouvert son cabinet de conseils en séparation à Payerne. Elle comble un vide

Christian Aebi

Il avait promis de lui faire «manger la terre» si elle partait. Elle est partie. Carol Benkert le paiera d'un divorce conflictuel et douloureux de cinq ans. Ce calvaire a changé sa vie. Gestionnaire de vente, mère de deux enfants, elle s'est lancée en indépendante dans l'assistance lors de séparation. Ou coach en divorce pour faire plus simple. Dans un pays où un couple sur deux brise son contrat de mariage, ce n'est pas le boulot qui manque. «Les avocats c'est bien, mais ça coûte cher et ils n'ont pas le temps de vous écouter, dit-elle. Mon divorce était si compliqué que j'ai beaucoup dû apprendre par moi-même. J'aurais bien voulu avoir quelqu'un qui m'accompagne.»

Carol Benkert n'est pas juriste, ni médiatrice, ni psychologue. Mais elle a des notions dans ces

«J'ai besoin de zénitude. Ecouter tous ces récits de conflits, c'est lourd parfois.»

Carol Benkert

domaines et une expérience forgée par la réalité. Depuis mars 2012, son petit cabinet en conseils et orientation est installé sous un appentis de la rue de la Gare, à Payerne. Il n'y a pas vraiment de permanence de médiation ou de consultation en divorce avec pigeon sur rue dans le chef-lieu. Cette offre est une première du genre. Des dizaines de couples en crise sont déjà venus la voir. Elle conseille, négocie, écoute. Les professionnels que nous avons consultés (avocat ou médiateur) ne se prononcent pas sur ce nouveau service. «Si les conseils sont bons, pourquoi pas, dit l'un d'eux. Il faut quelques connaissances minimum pour faire du bon boulot.»

Des nuits à potasser

Son bagage, Carol Benkert l'a acquis dans la douleur. Quand elle décide de rompre, elle est déjà maman d'un premier enfant et la fa-

mille est propriétaire d'une maison. Durant la procédure elle tombe enceinte de son nouveau compagnon. Le conflit s'enlise avec son ex, ils ne se parlent que par lettres et avocats interposés. Pour calmer ses inquiétudes, Carol Benkert passe ses nuits à surfer sur le net et à potasser le Code civil. «C'est malgré moi que j'ai appris tout ça. Une fois que tout a été terminé, je me suis dit qu'il fallait en faire quelque chose.» Alors elle se lance pour aider les autres. «Je pensais plutôt partir sur des conseils juridiques. Je me suis rendu compte que beaucoup de gens avaient surtout besoin d'un soutien psychologique.» La plupart de ses clients ont entre 45 et 55 ans, et les femmes font souvent le premier pas. Certaines viennent après avoir été battues. «Ce qui revient régulièrement, c'est le manque de communication. Les couples ne se parlent pas assez. Madame garde tout pour elle, l'homme explose.»

Carol Benkert est lucide sur les limites de son champ d'action. Un avocat la conseille sur les cas délicats. «Mon rôle s'arrête avant le tribunal. Je fais tout ce qui est possible lors de la séparation. Je peux les aider à demander des mesures protectrices de l'union conjugale, faire des requêtes ou proposer des

conventions de séparation. Mais pour le divorce proprement dit, surtout s'il y a des enfants, des dettes ou une maison en jeu, je laisse faire les professionnels.» Pension, visite, logement, beaucoup de choses peuvent se régler à l'amiable avant qu'un juge n'approuve. La consultation est à 100 francs, pour une heure ou plus. Nettement moins cher qu'un avocat.

Maintenir le dialogue

Comment «réussir» son divorce? «Il faut dire clairement les choses aux enfants et s'interdire de les manipuler. Il faut accepter cette situation, tout faire pour maintenir la communication et le dialogue.» Elle prend une respiration. «Avec le temps, les choses changent également... Nous avons doucement renoué le dialogue avec mon ex.» Dans un tableau accroché au mur de son étude, Bouddha veille sur Carol Benkert. «J'ai besoin de zénitude, rit-elle. Ecouter tous ces récits, c'est lourd parfois. J'ai des gens en dépression ou en burnout. Avec mon divorce j'ai appris à lâcher prise.» Croyez-vous encore au mariage? Hésitation, sourire: «Je vis très bien sans cela. Disons que le jour où les démarches de séparation seront simplifiées, on pourra revoir la question...»

Les comptes d'Orbe ont plongé dans le rouge

L'exercice 2012 se solde par un déficit de quelque 800 000 francs. C'est la deuxième fois seulement en plus de vingt ans

Certaines Communes y sont habituées. Orbe pas. L'exercice comptable 2012 de la Cité aux deux poissons est déficitaire. Avec un total de recettes de 34,35 millions, l'excédent de charges se monte à 814 000 francs. «C'est la deuxième fois seulement depuis que je suis syndic, soit depuis 23 ans, que nous bouclons dans le rouge», souligne Claude Recordon.

La situation n'est pas dramatique pour autant, même si le budget 2013 prévoit lui aussi un excédent de charges de l'ordre de 940 000 francs. «Nous bouclons sur un déficit inférieur au 1,2 million prévu par le budget», reprend l'édile. Trois facteurs expliquent ce résultat. Comme d'autres, Orbe paie au prix fort le report de char-

ges Canton-Communes. D'autre part, l'ancien chef-lieu de district a dépensé environ 400 000 francs pour financer la création d'un réseau de transports publics urbains. Enfin, la réforme policière a péjoré les comptes communaux. «Il en aurait été de même si nous avions préféré la police cantonale à la création d'une police intercommunale.» Rigoureuse dans sa gestion, la Municipalité le sera encore plus. «On réfléchit aux investissements pour déterminer ce qui est existentiel ou ne l'est pas.» Une situation qui ne lui est pas totalement étrangère, du reste. «Quand je suis arrivé à la syndication, les comptes étaient aussi dans le rouge.» Il était alors question de déplacer l'administration. Et, parallèlement, les directions d'école annonçaient qu'elles manquaient de salles de classe. «On ne pouvait pas se permettre les deux. Nous avons choisi de racheter l'usine Ascom, qui est ainsi devenue le Collège de Montchoisi.» **F.R.A.**

Suscévoz Une nouvelle municipale

La Municipalité de Suscévoz est à nouveau au complet. Lorna Harvey, chercheuse en médias de 36 ans, rejoint le collège privé d'un de ses membres depuis le décès du syndic Alain Martignier, le 18 février dernier. Cette enfant de Chamblon, qui a vécu près de 20 ans au Canada, a largement remporté le scrutin face au maraîcher Jean-Bastien Thonney, en décrochant 83 voix sur 100 au premier tour. Ce dimanche de votation devait aussi permettre de désigner un syndic. Seul candidat, le municipal Pierre-André Tharin a été élu tacitement. **L.P.I.**

Ropraz



Un automobiliste lausannois qui circulait en direction de Moudon a dévié de sa course et est entré de plein fouet en collision avec le véhicule qui se présentait normalement en sens inverse, hier à 17 h 45, sur la route de Berne. Le conducteur, qui roulait en direction de Lausanne, un octogénaire, a été tué sur le coup et sa passagère est grièvement blessée, tout comme le conducteur fautif. **F.R.A.**

Exposition et vente de boîtes à musique

L'Auberson Musée de boîtes à musique anciennes, le Musée Baud expose et vend des objets de sa collection dès aujourd'hui et jusqu'au 30 mai. L'entrée est libre durant les heures d'ouverture du musée. Information sur www.museebaud.ch. Sur demande au 024 454 33 88. **H.I.**

Mozart et Brahms au Benno Besson

Yverdon Le Quatuor Hermès, 1er Prix du Concours international de Genève en 2011, interprétera Mozart, Brahms et Ravel. A 20 h, au Théâtre Benno Besson. Réservation au 024 423 65 84. **H.I.**

Sainte-Croix Route cantonale fermée

Les usagers de la route qui relie quotidiennement la région d'Yverdon à Sainte-Croix devront se lever un peu plus tôt cette semaine. La route cantonale reliant Vuiteboeuf à Sainte-Croix sera fermée à la circulation entre le carrefour du chemin du Rocher et l'intersection avec la route de Bullet dès aujourd'hui, 8 h 30, à vendredi, 16 h. La raison de cette fermeture d'une semaine: des travaux forestiers dans le secteur du Chalet du Rocher afin de sécuriser toute cette zone. Une déviation sera mise en place par le village de Bullet. **H.I.**

Combremont-le-Petit Le chœur mixte de l'Ochette fête ses 30 ans



1. De g. à dr.: Babou, Nicole Mercier et Vreni Crisinel
2. De g. à dr.: Patrick Chevalley, Claude Crisinel et Jean-Jacques Chevalley
3. De g. à dr.: Nathalie Bangerter et Sandra Roulet
4. L'humoriste Tirallo et sa compagne, Valérie
5. Pierrrot Crisinel, le président, aux fourneaux

PHILIPPE MAEDER

Retrouvez toutes les photos sur clic-clac.24heures.ch